



CONSULTATION
GUIDE SUR LES PRATIQUES AGRICOLES ALTERNATIVES EN
FAVEUR DE L'AVIFAUNE

ACTION E11

LIFE12 NAT/FR/000107

Maîtrise d'Ouvrage : syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Alpilles
2 Boulevard Marceau
13210 St Rémy de Provence
Tel : 04 90 90 44 00
Fax : 04 90 90 03 76



1. PREAMBULE

La présente consultation est lancée dans le cadre du programme « Life des Alpilles », en vue de la conservation et la restauration de 13 espèces d'oiseaux : l'Aigle de Bonelli, l'Outarde canepetière, le Faucon crécerellette, le Vautour percnoptère, le Circaète Jean-le-Blanc, le Rollier d'Europe, le Grand-duc d'Europe, l'Alouette lulu, le Petit-duc scops, l'Engoulevent d'Europe, le Pipit rousseline, la Fauvette pitchou et le Bruant ortolan.

Le LIFE + des Alpilles est un programme intégré de préservation du patrimoine naturel qui agit sur l'ensemble des leviers de développement du territoire. Il est articulé autour de trois objectifs majeurs :

- Optimiser l'articulation entre les activités humaines et le maintien de la biodiversité ornithologique.
- Favoriser l'appropriation des enjeux écologiques par les acteurs locaux.
- Conforter la richesse ornithologique du territoire en valorisant certaines pratiques.

Une des actions majeures du programme LIFE des Alpilles est la mise en place et le suivi de pratiques agricoles alternatives, favorables à la biodiversité et économiquement rentables, dans les 4 grandes filières agricoles du territoire (oléiculture, viticulture, céréaliculture et arboriculture).

12 agriculteurs se sont portés volontaires pour mettre en test ces pratiques alternatives, soit 3 agriculteurs par filière. Ces agriculteurs définissent la modalité de pratique sur des parcelles pilotes et sont accompagnés par une assistance technique spécifique par filière.

Ces pratiques agricoles alternatives ont été présentées dans le cadre d'un forum européen ayant eu lieu à Maussane les Alpilles du 17 au 19 avril 2018.

2. OBJET DE LA CONSULTATION

L'objet de la consultation est la création d'un guide autour de ces pratiques agricoles alternatives sur les 4 filières étudiées : oléiculture, arboriculture, viticulture et grandes cultures. Les thèmes abordés sont issus du forum réalisé et des pratiques mises en place dans le programme Life des Alpilles : gestion durable des sols et enherbement, alternatives aux produits phytosanitaires, cultures associées et intermédiaires...

Ce guide est à destination principalement des producteurs agricoles mais se veut assez pédagogique pour une diffusion plus grand public et sera d'un volume d'environ 40 pages.

Les thèmes de travail sont prédéfinis avec évolution possible. Chaque thème (gestion des sols, enherbement...) prendra la forme d'une fiche précisant avantages/inconvénients de la pratique, filières concernées, gestion dans l'itinéraire technique, témoignage de producteurs...

Ce guide mettra en relief plus les pratiques agricoles adaptées en faveur de la biodiversité et l'avifaune.

NATURE DES TRAVAUX	Travaux pris en en charge par le PNRA	Travaux pris en charge par le prestataire	Calendrier d'exécution (dates butoirs)
Réunion de démarrage avec le Parc naturel régional des Alpilles avec discussion maquette (0,5 jour)	x	x	Début juillet 2018
Construction d'une maquette/fiche à envoyer aux auteurs (avantages/inconvénients de la pratique, filières concernées, gestion dans l'itinéraire technique, plus-value sur la biodiversité et l'avifaune, témoignage de producteurs...), définition des formats (p.ex. photos en définition HD)		x	10 juillet 2018
Finalisation de la maquette (échanges et validation par mail ou tel)	x	x	15 juillet 2018
Envoi de demande de devis aux auteurs avec la maquette	x		15 juillet 2018
Commande des textes avec illustrations (images et graphiques, etc.) auprès des auteurs	x		15 août 2018
Recueil des contenus (textes bruts avec illustrations issus des auteurs par filière et thématique)		x	30 septembre 2018
Harmonisation des textes et homogénéisation des illustrations (le cas échéant demande aux auteurs des illustrations etc. supplémentaires ou différentes)		x	15 octobre 2018
Validation des textes par les auteurs Relecture et correction – version finale pour le graphiste		x	31 octobre 2018
Mise en page	x		25 novembre 2018
Relecture finale après la mise en page avant l'impression		x	30 novembre 2018
Impression	x		15 décembre 2018

3. OFFRES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

L'offre devra contenir un mémoire technique qui devra comporter :

- Une note technique décrivant la manière dont le candidat appréhende et interprète ce projet.
- La désignation des personnes affectées à l'exécution de la consultation et leur CV (et références).

- Une proposition détaillée et argumentée du budget global en distinguant le montant HT et le montant de la TVA au taux conforme à la réglementation en vigueur (chaque poste de dépense et chaque élément optionnel devront clairement apparaître sur la candidature).

Critères de sélection

- Le prix global et forfaitaire de la prestation (50%) ;
- Les compétences du candidat ou de l'équipe sur des prestations similaires (30%) ;
- La note technique décrivant la manière dont le candidat appréhende et interprète ce projet ainsi que la conduite de la prestation (20%) ;

Négociation

La négociation sera écrite et respectera le principe d'égalité de traitement entre les candidats.

4. DÉLAIS

- La prestation devra être réalisée au plus tard **avant le 30 novembre 2018** (cf. **calendrier d'exécution ci-dessus**)
- Délai de soumission des offres : **30 juin 2018 à 17h.**

5. DOSSIER A ENVOYER

- **Par mail à Florence Kurcz : raf.life@parc-alpilles.fr**
- **Ou par courrier**
Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Alpilles
2 Boulevard Marceau
13210 St Rémy de Provence
Tel : 04 90 90 44 00

Avec référence du programme LIFE des Alpilles : LIFE12 NAT/FR/000107

6. RENSEIGNEMENTS

Sylvain Della Torre
04 90 90 44 00
agriculture@parc-alpilles.fr